



Déclaration préalable du Sgen-CFDT CSASD Mesures de carte 2nd degré

14 mars 2024

Madame la Directrice Académique, Mesdames, Messieurs,

Nous tenons, comme toujours, à remercier les services de la DOS pour les documents transmis bien en amont du groupe de travail nous permettant leur étude attentive. Nous tenons aussi à les remercier pour leur qualité d'écoute et pour la prise en compte de nos alertes et nos remarques sur certains postes qui pourraient être maintenus ou créés ou pour lesquels aucune information n'a été communiqué lors du C.A, ce qui demande de contacter les chefs d'établissement concernés et il y en avait plusieurs après le groupe de travail du 11 mars.

Il est important, cependant, de signaler le mécontentement du Sgen-CFDT que vous relaierez, nous n'en doutons pas, face à l'attitude de quelques chefs d'établissement qui n'ont pas présenté aux équipes la proposition de répartition des moyens alloués dans le cadre de conseils pédagogiques ou du C.A ni fait remonter ces demandes à la Division de l'Organisation Scolaire. Ils avaient besoin d'exprimer leur colère et nous pouvons le comprendre lorsqu'il s'agit de petits BMP susceptibles de bouger mais moins lorsque ceux-ci sont plus conséquents ou lorsqu'une demande de berceau est faite. C'est gênant pour les équipes enseignantes qui ont alors du mal à se projeter dans l'année prochaine et le mois de mars n'est pas trop tôt pour le faire.

Revenons à l'étude de nos documents : cette année, nous dénombrons 29 chaires occupées supprimées, 57 chaires vacantes supprimées et 86 créations lors du groupe de travail c'est-à-dire plus de chaires occupées supprimées que l'an dernier à la même époque, ce qui est toujours compliqué pour les collègues ! Nous avons bien sûr remarqué l'égalité de fait pour la rentrée 2024 entre les postes supprimés et les postes créés, espérons qu'ils soient encore plus nombreux à être créés à la fin de ce CSASD pour correspondre à la réalité de nos augmentations d'effectifs.

Cependant nos inquiétudes perdurent dans certaines disciplines depuis 4 ans maintenant : technologie (5 postes occupés supprimés contre 2 l'an dernier et 11 postes vacants supprimés contre 15 l'an dernier, soit 33 postes supprimés dans notre département depuis la réforme qui a touché la technologie ! C'est énorme ! Et que dire des nombreux compléments de service en technologie complexifiant le travail des enseignants dans cette discipline), bien sûr, il y a l'excuse de l'absence de recrutement dans cette discipline, avec la même chose en lettres classiques qui connaît la suppression de 7 postes vacants pour la rentrée 2024, mais à qui la faute pour cette absence d'attractivité de ce métier ? ! C'est bien évidemment une question rhétorique !

D'autres disciplines sont aussi impactées : allemand, suppression encore de 2 postes occupés, histoire-géo avec 3 créations mais 3 suppressions de postes occupés et 3 suppressions de postes vacants, physique-chimie avec 3 postes créés contre un poste occupé et 3 vacants supprimés, SVT, 2 postes créés mais 2 postes occupés et 4 vacants supprimés, EPS, 2 postes créés contre 3 postes occupés supprimés et 5 vacants supprimés et Eco-gestion G.A, 2 créations pour 2 postes occupés et 2 vacants supprimés, heureusement que beaucoup de nos collègues sont allés vers une reconversion dans cette dernière discipline !

Nous comptons certaines disciplines où les créations de postes sont nombreuses : en lettres modernes et mathématiques pour ne pas les citer ! Et, là, nous arrivons donc à un sujet d'agacement de quasi toutes les organisations syndicales : la mise en place à la rentrée de groupes de niveau ou groupes de besoins, appelons-

les par l'un ou l'autre groupe nominal peu importe, le deuxième se veut moins heurtant pour les enseignants pourtant dans la méthode, il recouvre les mêmes intentions et le choc des savoirs n'est pas une orientation de politique éducative qui nous convient : elle tourne le dos aux apports de la recherche en éducation. Elle tourne le dos à la reconnaissance de l'expertise professionnelle des enseignants. Les programmes qui s'écrivent en ce moment ou la labellisation des manuels sont deux exemples de la vision réductrice du métier d'enseignant porté par le gouvernement. Nous n'évoquerons même pas les établissements dans lesquels les locaux ne permettent pas de faire bouger si facilement les groupes et/ou les emplois du temps, ni l'explosion des postes partagés pour assurer les enseignements en barrette qui auront des conséquences connues sur les conditions de travail et l'attractivité du métier. Ce n'est donc pas un « choc des savoirs » mais un choc des annonces qui fait fi du poids des réalités.

Il y a aussi beaucoup à dire, à critiquer en fait, sur le nouveau rôle du DNB et la classe prépa-seconde. Réformer le collège de fond en comble nécessite un cap, des moyens, un horizon clair. Or le ministère navigue à vue, et tente de répondre aux difficultés des élèves par des mesures démagogiques et non financées. Ce n'est pas le projet du Sgen-CFDT...

Encore une fois, on nous demande de faire autrement pour éblouir les médias et le public et cacher la paupérisation de l'Education nationale. C'est pourquoi le Sgen-CFDT manifestait devant la DSDEN et le rectorat mercredi dernier. C'est aussi la raison de notre appel à la grève et à la manifestation le 19 mars. En effet, nous appelons à la mobilisation le 19 mars pour revaloriser les salaires, pour en finir avec l'affaiblissement du pouvoir d'achat et les rémunérations indignes d'un grand nombre de personnels titulaires comme contractuels (et nous n'évoquerons même pas ici les salaires des AESH, AED, personnels administratifs...) et pour un meilleur dialogue social dans la mise en oeuvre de la réforme de la voie pro (et non nous n'avons pas oublié cet autre sujet de colère!).

Vous remarquerez que nous n'avons pas abordé le Pacte dont nous voyons les effets délétères sur des professeurs qui, condamnés à en prendre pour des raisons financières, sont littéralement épuisés et que dire des élèves qui se retrouvent face à un enseignant remplaçant qui ne les connaît pas et assure au pied-levé un semblant de cours pour faire son quota d'heures de remplacement du Pacte afin que le projet qu'il mène dans l'intérêt de ses élèves soit rémunéré par la partie 2 du Pacte !

Les organisations syndicales sont questionnées au quotidien par des collègues fatigués qui envisagent de quitter l'Education Nationale et c'est un constat bien triste pour ce qui a longtemps été qualifié comme le plus beau métier du monde !

En vous remerciant, Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs, de votre attention.

Sylvie Hopkins, représentante du Sgen-CFDT au
CSASD des Yvelines contact : 78@sgen.cfdt.fr